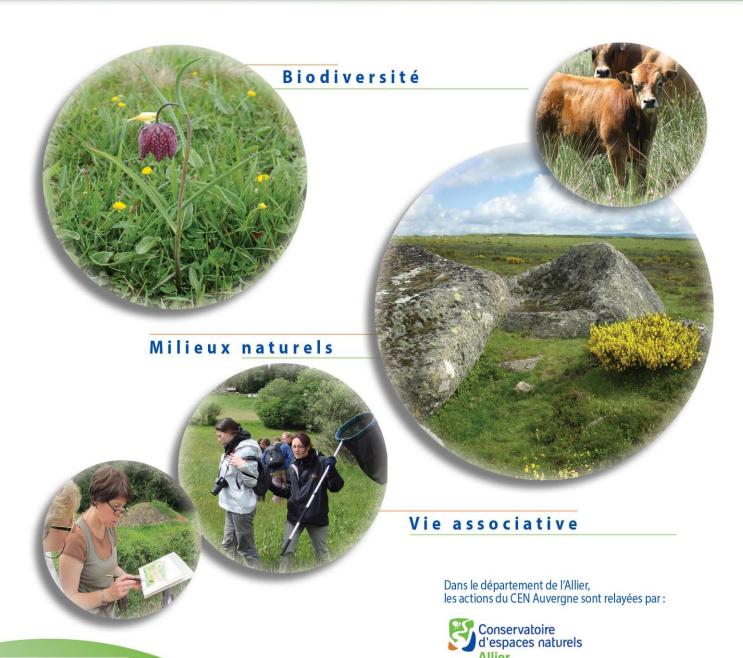


du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

Rapport moral - Rapport d'activités - Rapport financier





Le CEN Auvergne est membre de :



Le CEN Auvergne adhère à :



### Table des matières

Rapport	t moral 2013	1
Rapport	t d'activités 2013 : les faits marquants de l'action du CEN Auvergne sur l'année écoulée L'élaboration de la demande d'agrément au titre de l'article L414-11 du code de l'environnement el tant que Conservatoire d'espaces naturels	1
	Le réseau des sites des CEN	4
	258 sites pour 2075 ha en gestion par les 2 CEN d'Auvergne (Auvergne et Allier)	4
	Un réseau en constante progression	5
	Une boite à outils pour préserver les sites : acquisition – location – convention	6
	Connaître notre réseau de sites - SICEN	7
	Protéger de nouveaux sites : quelques actions menées en 2013	9
	Faire partager le patrimoine naturel des sites	13
	Le CEN au cœur des politiques publiques	14
	Travailler à l'échelle européenne, le développement du réseau Natura 2000	14
	Participation à la déclinaison régionale de Plans nationaux d'actions	15
	Vers la création de 2 réserves naturelles régionales	15
	Les espaces naturels sensibles des départements	16
	Intégrer la biodiversité dans les projets de territoires des collectivités locales, travailler en faveur de « nature ordinaire »	
	Une dynamique associative en marche	18
	Les adhérents	19
	Des temps d'échanges et de remerciements	19
	9 groupes thématiques en action	20
	Le Conseil d'administration et le Bureau	22
	Le Conseil scientifique	23
	Evaluation du bénévolat	23
	La vie de l'équipe professionnelle	
	Le réseau des CEN	
Rapport	t financier 2013	
	Le bilan 2013	30

### Rapport moral 2013

Quelle année!! J'en conserve l'impression de tourbillons non contrôlés; voire d'agitation en tous sens, d'un volume conséquent de paroles et d'échanges d'idées obsolètes une semaine après ...

Essayons d'y voir un peu plus clair.

Le contexte bouge et est loin d'être stabilisé. Et il n'est peut-être pas près de l'être...

Après la reconnaissance des conservatoires au travers des lois Grenelle, la loi sur la biodiversité -qui de loi cadre est devenue simple loi-, qui sera présentée prochainement au conseil des Ministres nous apporte espoirs mais sème des doutes.

Sur la création de l'agence de la biodiversité tout d'abord. La question se pose à plusieurs niveaux : au niveau de la fédération des CEN, comment sera-t-elle associée, digérée ou seulement amputée (notamment des pôles thématiques comme celui consacré aux tourbières)? Il semble que notre réseau conservera sa tête avec ses missions principales. Les contours sont encore flous. Cela concerne notre fédération, donc nous tous, c'est, pour nous conservatoires, essentiel : notre réseau doit conserver sa vitalité et sa puissance d'actions.

On peut aussi se demander quelle sera l'efficacité de l'agence, n'est-ce pas une trop grosse machine ? La biodiversité ira-t-elle mieux avec ou sans elle ? Quelles seront ses déclinaisons en régions, et quels liens avec les conservatoires au niveau local ? Autant de questions vitales pour notre avenir non encore tranchées.

Autre sujet de réflexion lié à la loi : celui de la création d'un nouveau statut juridique, les EPCE (établissements publics de coopération environnementale) installés dans le cadre de la loi, à l'instar des EPC Culturel, statut qui risque de bousculer nos statuts associatifs ... Affaire à suivre et de près. Il est urgent d'analyser ce que nous permet de faire le statut associatif, ses forces mais aussi ses faiblesses... Nous en reparlerons.

Des amendements apportés à cette loi permettront, je l'espère, de conforter les conservatoires et notamment leurs actions vis-à-vis de la maîtrise du foncier.

Et bien sûr, je ne peux pas ne pas évoquer le dernier ouragan à l'horizon immédiat : celui de la fusion des régions. Quelle organisation des conservatoires dans tout cela ... Un chantier nouveau qui s'ouvre.

En revanche, ce qui me rassure, c'est qu'au milieu de ces tourbillons, les conservatoires ( et le nôtre bien sûr) ont gardé la tête froide et continué à BIEN faire leur boulot, pour améliorer la biodiversité et la fonctionnalité des milieux, en s'ancrant de mieux en mieux dans le contexte local, et en approfondissant nos liens avec nos partenaires agriculteurs, sylviculteurs, naturalistes, public, bénévoles... C'est bien cela qui doit nous servir de fil rouge : notre méthode, notre légitimité tiennent dans ce rapport entre société, acteurs locaux, terrain et milieux naturels. Travail de fourmi qui paye à long terme ...CONTINUONS ....

Qui paye... oui mais,

En 2013 nous avons relevé un défi, et pour cela je remercie l'ensemble des salariés : rappelez-vous 2012, année difficile et déficitaire. L'équipe et les administrateurs en ont analysé les causes et mis en place un plan de bataille pour y remédier : chasse au gaspi et notamment aux heures de travail dédiées à des tâches non directement financées. L'attention de tous, le logiciel de gestion de projets Logeproj ont été fondamentaux.

Au prix de gros efforts, notre résultat est positif.

C'est bien. MAIS cela permet de mesurer notre faiblesse. En ayant compressé tous les facteurs de dérapage, notre résultat n'est que très modestement positif. Cela veut donc dire que notre attention doit être constante.

Et bien sûr, je ne l'oublierais pas : en 2014 nous avons eu —enfin, et après des péripéties particulièresnotre AGREMENT conjoint Etat-Région. Cet agrément nous apporte une reconnaissance et nous permet d'occuper notre place pleine et entière dans les actions.

Les perspectives : Elles sont multiples...

L'agrément était nécessaire, mais pas suffisant à mon avis pour pérenniser notre position. Ne nous endormons pas sur nos lauriers.

Les conservatoires ont une place, mais elle sera disputée par des partenaires privés (on voit se positionner des bureaux d'études), et/ou des acteurs financiers sur le sujet de la compensation par exemple.

Continuons à agir pour améliorer la biodiversité, la faire découvrir, la faire comprendre et à tisser des liens avec nos partenaires, élus, gestionnaires... bénévoles et société en général. De nouveaux champs s'ouvrent (se sont déjà ouverts) à nous qui sont à creuser : la nature en ville, le paysage, la nature ordinaire ...

Encore et toujours nous avons à consolider notre action bénévole, c'est à la fois notre originalité par rapport à d'autres acteurs non associatifs qui œuvrent dans le même champ et notre lien à la société. Saluons ici le travail des groupes bénévoles qui aident le conservatoire dans de multiples tâches : photos, stands, nettoyages de terrains, collection de fruitiers, suivi des sentiers et des sites...

Un débat de fond, récurrent revient à la surface : c'est celui du positionnement de nos actions et de la référence à prendre. Certains voudraient que nous allions dans le sens de la nature « sauvage » où l'homme ne serait pas le bienvenu, d'autres d'une nature laissant une place adaptée à l'homme...

Ce débat nous devrons l'avoir en interne et avec certains de nos partenaires car il est fondamental aux regards de nos valeurs exposées dans la charte des conservatoires, et pour nous situer dans notre contexte local. Il sera difficile à trancher. Nous le mènerons avec vous tous bien sûr et avec le CEN Allier.

Et pour finir je voulais vous rappeler que l'an dernier nous étions sous le coup du décès de Jean Koenig, la veille de notre AG.

Cette année, j'ai la joie de vous apprendre la naissance de Timéo, fils de Gaelle Leroy, née le 8 mai. Longue vie à lui et à sa maman, un futur petit naturaliste ?? Et bientôt la naissance du bébé de Delphine Bénard, et en fin d'année celui de Lucie le Corguillé... Bienvenue au club et que la nature leur soit bonne...

La présidente Eliane AUBERGER



**25** ans

# Rapport d'activités 2013 : les faits marquants de l'action du CEN Auvergne sur l'année écoulée

# L'élaboration de la demande d'agrément au titre de l'article L414-11 du code de l'environnement en tant que Conservatoire d'espaces naturels

L'article L414-11 du Code de l'environnement a rendu possible un agrément des Conservatoires d'espaces naturels (CEN) délivré conjointement par le Président du Conseil régional et le Préfet de Région. Cet agrément est une reconnaissance de la spécificité des Conservatoires d'espaces naturels dans le champ de la préservation des espaces naturels et de la biodiversité, basée à la fois sur le réseau des sites CEN en gestion, sur leur implication dans les politiques publiques et leur capacité d'expertises.

Le réseau des 28 Conservatoires d'espaces naturels adhérents à la fédération nationale s'est engagé dans ce processus d'agrément, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie devenant le 6 juillet 2012 le premier agréé en France.

En Auvergne, les Conseils d'administration du Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier et du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne ont souhaité s'inscrire dans cette dynamique et ont validé le principe d'une demande d'agrément auprès de l'Etat et de la Région.

Le dossier a été élaboré courant 2013 dans le cadre d'échanges tripartites entre DREAL Auvergne, Conseil régional d'Auvergne et les 2 CEN. Les principaux partenaires (Conseils généraux, Agences de l'eau, Parcs naturels régionaux, Conservatoire botanique national du Massif central...) ont été associés à mi-parcours afin de les informer et de les consulter.

Le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel a également été saisi sur les orientations d'actions (milieux, espèces) en amont puis sur le dossier complet en fin d'année.

Dans la stratégie présentée, les actions des CEN sont articulées autour de deux axes prioritaires :

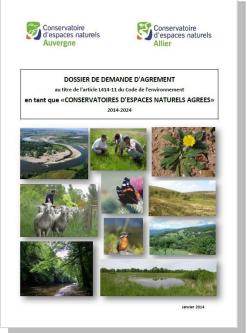
 Assurer la préservation in situ du patrimoine naturel prioritaire en confortant, gérant et pérennisant un réseau de sites CEN, complémentaire des outils de protection de sites des collectivités et de l'Etat

Le terme de gestion doit ici être entendu dans un sens très large incluant l'ensemble des actions menées sur les sites : préservation complémentaire, gestion écologique sensu stricto ou non gestion (libre évolution), mais également suivi et évaluation.

 Démultiplier les actions en faveur du patrimoine naturel en contribuant à la mise en place des politiques publiques, notamment au travers de missions d'experts

Ces axes prioritaires sont complétés par des approches transversales :

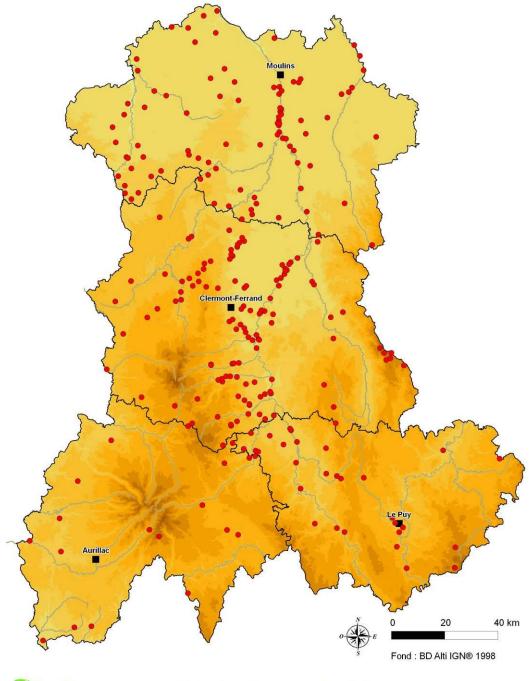
- Participer au développement de la connaissance écologique du territoire et des sites CEN
- Démultiplier les actions en favorisant la sensibilisation et la formation/information à la préservation du patrimoine naturel
- S'intégrer dans le réseau d'acteurs locaux : participer aux dynamiques et rechercher les complémentarités.



### Le réseau des sites des CEN

### 258 sites pour 2 075 ha en gestion par les 2 CEN d'Auvergne (Auvergne et Allier)

Le réseau des sites gérés en Auvergne comprend les sites sous la responsabilité des deux CEN, Allier et Auvergne. Il s'agit de sites dont les CEN ont acquis la propriété ou sur lesquels le ou les propriétaires ont délégué la gestion par location, convention ou autorisation (catégorie 1 de la typologie des CEN).





Carte des sites naturels gérés en Auvergne par les Conservatoires d'espaces naturels en 2013

Un réseau préservé de 258 sites naturels, représentant environ 2 075 ha

### Un réseau en constante progression

Grâce au travail de concertation et de conviction mené par les bénévoles et les salariés, le réseau s'est agrandi de 110 ha sur 20 nouveaux sites et 5 anciens sites, une augmentation située dans la moyenne des années précédentes.

Le réseau de sites s'est étoffé principalement dans le Puy-de-Dôme (+ 12 sites, 73 ha), en particulier sur des sites alluviaux (4 sites, 50 ha).

Tableau récapitulatif des 20 nouveaux sites du réseau CEN en 2013 :

Département	Commune	Nom du site	Surface (ha)	Maîtrise*	Type de milieu
	Varennes sur Allier	Val d'Allier-Clos Richard	11,0965	С	Bords de rivière, fleuve
Allier	St Gérand de Vaux	Etang de Lapierre	12,6170	С	Lac, étang, mare
Aillei	Lignerolles	Côte Viale	2,4000	С	Coteau, plateau secs
	Dompierre sur Besbre	Etang Taillon	8,6600	С	Lac, étang, mare
Cantal	Le Vigan	Gîte de reproduction de Chambres	0,0000	С	Bâtiment, souterrain
Cantai	St-Flour	Mare du Lycée de Volzac	0,8850	С	Lac, étang, mare
Haute-Loire	Espalem	Lac long	1,4790	Α	Lac, étang, mare
naute-Loire	Grenier-Montgon	Coteau des Fourches	1,1510	Α	Coteau, plateau secs
	Artonne	Puy de Bedeuille	0,9530	L	Coteau, plateau secs
	Champs	Marais des Sagnaux	0,7385	С	Tourbière, marais
	Charbonnier les Mines	Plaine de l'Alagnon	8,2400	С	Bords de rivière, fleuve
	Giat	Mare de Fontechelle	0,0100	С	Lac, étang, mare
	La Cellette	Tunnel de la Cellette	0,0000	С	Bâtiment, souterrain
	La Godivelle	Tourbière des Vicarias	1,4810	Α	Tourbière, marais
Puy-de-Dôme	Le Broc	Val d'Allier - Champ captant du Broc	10,0780	С	Bords de rivière, fleuve
	Pont du Château	Val d'Allier - Forêt des Madeleines	20,6476	Α	Bords de rivière, fleuve
	Prompsat	Puy de Thé	0,1010	С	Coteau, plateau secs
	Saint-Ours	Marais du Creux de la Cheire	7,3680	С	Tourbière, marais
	Saint-Pierre le Chastel	Marais de Saint-Pierre le Chastel	0,2306	С	Tourbière, marais
	Thiers, Pechadoires	Vallée de La Dore – Ancien méandre de la Tendronne	10,8088	AOT	Bords de rivière, fleuve

<sup>\*</sup>Maîtrise: L=Location, C=Convention, A=Acquisition, M=Maîtrise multiple



Plusieurs sites ont connu un renforcement de la maîtrise foncière comme les Landes de Barbecot (+10 ha), la Vallée des Saints (+1 ha), la Vallée des Reblats (+1 ha), le Lac de Lorlanges (+1 ha).

Le renforcement du réseau en 2013 porte également sur des espèces nouvelles comme l'Orchis à fleurs lâches (Marais des Sagnaux-63) ou le renforcement de protection pour le Triton crêté (Lac long-43, Mare du Lycée de Volzac-15), le Triton marbré (Mare de Fontechelle-63), la Barbastelle (Tunnel de la Cellette-63), la Cistude d'Europe (Clos Richard-03,

Etang de Lapierre-03, Etang Taillon-03)...

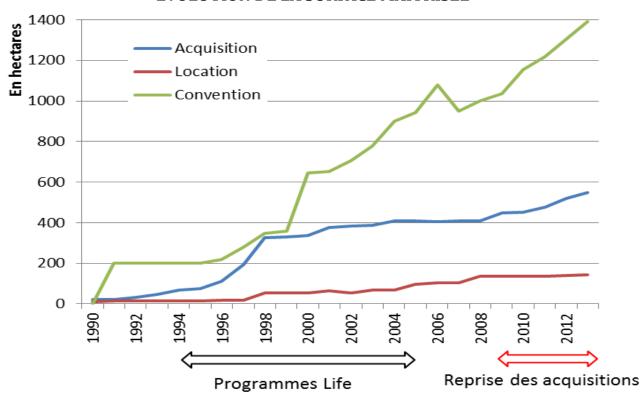
### Une boite à outils pour préserver les sites : acquisition – location – convention

Les conventions restent de loin le principal outil utilisé (67 % de la surface gérée – 1392 ha). Cet outil souple concerne une grande diversité de mise en œuvre en terme de surface (Puy de Thé : 0,1010 ha & étang de Lapierre : 12 ha) ou de propriétaires. Il s'agit du principal outil utilisé en 2013 (+85 ha, près de 20 accords). Une sixième AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) a été signée sur l'ancien méandre de la Tendronne appartenant à l'Etat, dans la vallée de la Dore. Des conventions ont également été signées avec un Syndicat Intercommunal d'Eau Potable (champ captant du Broc), un Lycée agricole (mare du Lycée de Volzac), une entreprise (marais des Sagnaux) et plus classiquement avec des communes et des particuliers. Il faut noter que l'Auvergne a connu aussi en 2013 le premier legs auprès du fonds de dotation des Conservatoires, lequel le confie au CEN Auvergne sous la forme d'une convention (landes de Barbecot dans les gorges de la Sioule).

Si la maîtrise foncière (26 %) représente une part assez faible, elle permet un ancrage durable et donne une légitimité forte notamment en milieu rural. Depuis 6 ans, les CEN ont relancé l'outil acquisition foncière avec près de 547 hectares acquis, dont 27 ha en 2013 avec notamment une acquisition importante sur le Val d'Allier à Pont du Château (20 ha), l'un des premiers résultats de l'animation foncière pour le compte de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. La tourbière des Vicarias (1 ha) marque aussi les prémices de cette animation foncière, ici facilitée par la SAFER. Il faut noter également l'acquisition du Lac long (1 ha) et du coteau des fourches (1 ha) après 8 ans de négociations foncières.

La location représente 7 % (141 ha) de la surface maitrisée totale avec deux nouveaux baux emphytéotiques d'une durée de 30 ans, dont l'un confortant une convention de 2002 (Puy Saint-Jean) dans le cadre des mesures compensatoires du Puy de Barbet (autoroute A89).

### **EVOLUTION DE LA SURFACE MAITRISEE**



### Connaître notre réseau de sites : SICEN

Cela fait un an que le Conservatoire mettait en place une base de données pour centraliser et collecter ses données naturalistes.

### SICEN en quelques mots - Rappel

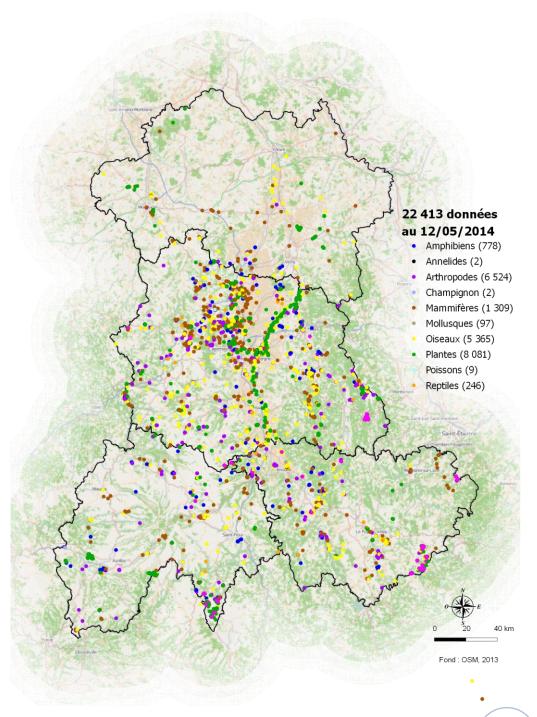
Cette base de données, libre de droit, a été développée dans le réseau des Conservatoires et des Parcs Nationaux de France (CEN Languedoc Roussillon et Parc National des Cévennes). Grâce à une interface simple et accessible via Internet, elle permet une saisie localisée et complète des données naturalistes, qui sont ensuite centralisées au Conservatoire pour y être exploitées. Les données ainsi structurées sont facilement échangeables entre structures. Cette base de données est interne au CEN et n'a pas vocation à être ouverte au public.

### L'avancée des connaissances sur le territoire du Conservatoire

Les données « faune » éparpillées dans divers fichiers ont intégrées début 2013 comme état initial sur la base de données. 8 500 données remontant jusqu'en 1995 ont donc été intégrées initialement. Faute de temps, les données concernant la flore, centralisées par le CBNMC n'ont toujours pas été intégrées.

Il n'y a pas eu de campagne de saisie de données historiques en 2013, mais grâce à l'implication d'une trentaine de numérisateurs, plus de 22 400 données sont aujourd'hui structurées dans SICEN.

La simplicité de cet outil a permis d'ouvrir des droits de saisies aux bénévoles du CEN souhaitant participer (surveillance des sites du CEN...).



### **Echanges entre structures**

La structuration des données du Conservatoire a permis de participer facilement à divers programmes de connaissances naturalistes en Auvergne.

Des échanges de données brutes<sup>1</sup> ont permis de concrétiser ou de conforter les partenariats avec :

- le **Groupe Mammalogique d'Auvergne** dans le cadre de l'atlas des mammifères en Auvergne à paraître en 2015,
- Chauve-Souris Auvergne dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan d'Action Régional en faveur des Chiroptères et de l'atlas des mammifères en Auvergne,
- les CPIE dans le cadre de l'Observatoire des amphibiens du Massif Central,
- l'OPIE dans le cadre de l'enquête nationale sur le Lucane-Cerf-Volant,
- le Conservatoire Botanique national du Massif central dans le cadre du partenariat établi depuis de nombreuses années pour les données flore et milieux.











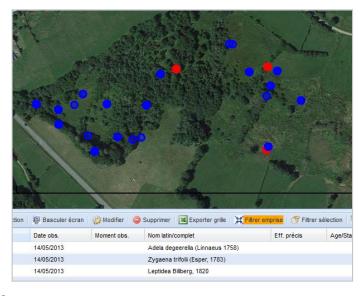
### Pistes d'évolutions

Des programmes de suivis et d'inventaires sont imaginés avec les bénévoles du groupe naturaliste du CEN Auvergne, la centralisation et la structuration des données se feront via SICEN.

SICEN est une interface qui facilite la transmission de l'information naturaliste entre les Conserv'acteurs et les salariés responsables de sites. Pour le CEN, la priorité reste la connaissance sur le réseau des sites en préservation.

Des échanges techniques avec d'autres structures auvergnates ont conduit certaines à tester SICEN dans l'objectif de pouvoir l'installer pour gérer les données de leur territoire. En France, de plus en plus de structures mettent en commun leurs moyens afin de développer et améliorer l'outil.





### Vous voulez entrer vos données sur SICEN?

SICEN est ouvert à tous les adhérents et bénévoles du Conservatoire pour des saisies sur les sites CEN, il suffit d'en faire la demande : <a href="mailto:vincent.lege@espaces-naturels.fr">vincent.lege@espaces-naturels.fr</a> ou directement via l'interface : <a href="http://www.sicen.fr/Sources/Auvergne/Vues/vAuthent.php">http://www.sicen.fr/Sources/Auvergne/Vues/vAuthent.php</a>

<sup>1</sup> Donnée brute : donnée complète et précise, pouvant être utilisée par les structures (avec les mentions nécessaires).

### Protéger de nouveaux sites : quelques actions menées en 2013

### Restauration du Puech de Salvajeau (15) par réouverture des milieux

Le Puech de Salvageau représente une des 6 entités du site Natura 2000 « Vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs » dans le sud-ouest du département du Cantal sur la commune de Saint-Santin-de-Maurs. Le CPIE de Haute Auvergne en assure l'animation.



Ce coteau calcaire héberge la plus grande diversité d'orchidées de la région, soit 35 espèces, et abrite la seule station de Lézard ocellé d'Auvergne. Citons également l'Empuse pennée, cousine de la menthe religieuse, l'Orpin jaunâtre, la Globulaire ponctuée et encore bien d'autres. Le climat, un des plus doux et des plus secs du département et la latitude très au sud du site, expliquent la présence d'espèces rares pour la région Auvergne.

Abandonné de tout pâturage depuis plus de 40 ans, le site s'embroussaille peu à peu, menaçant les espèces précédemment citées, inféodées aux milieux ouverts. Des mesures de gestion étaient donc nécessaires. Le statut Natura 2000 du site a permis de gérer ce site grâce à un contrat Natura 2000 pour la restauration des milieux ouverts. Les parcelles concernées par le contrat appartenant aux ayants-droits, il leur était impossible de supporter le coût de tels





travaux. En effet, même si l'Europe prend en charge le coût des travaux, une avance financière au minimum d'un semestre est nécessaire. Les 63 ha à gérer représentent donc un investissement important. En labélisant le site « site conservatoire », le CEN a pu prendre en charge le contrat et réaliser les travaux grâce à son équipe de gestion. A la suite des travaux, charte Natura 2000 et Mesures agro-environnementales permettront de garantir la pérennité des travaux et des milieux naturels au travers de pratiques agricoles adaptées.

Les débroussaillages de 13 ha de buissons ont commencé en 2013, avec exportation du broyat afin de ne pas enrichir le site en matière organique, ce qui aurait pu être néfaste aux orchidées. Hors période de nidification et de végétation, ce sont les travaux de clôture qui ont pris la suite avec la pose de plus de 4 km de clôtures électrifiées par berger solaire. Actuellement l'équipe de gestion du CEN Auvergne finalise les parcs de pâturage et certains sont même d'ores et déjà occupés par les troupeaux des exploitants locaux. Les travaux devraient se terminer courant 2014 avec la mise en pâturage de l'ensemble des îlots.



### L'effacement d'un enrochement sur l'Alagnon (63)

En octobre 2013 se sont déroulés des travaux d'effacement d'une protection de berge sur l'Alagnon à Charbonnier-les-Mines. Située sur un terrain communal et mise en place par l'ancien propriétaire, cette protection de berge ne se justifiait pas étant donné l'absence d'enjeu significatif derrière. En accord avec la commune, le CEN Auvergne a donc engagé les travaux dans le cadre du Plan Loire afin de redonner à l'Alagnon ses possibilités d'érosion des berges et de divagation latérale.





Une trentaine de tonnes d'enrochements et de gravats ont été retirées, ainsi que des poteaux électriques. Le gain de surface potentiellement érodable généré par cette restauration est évalué à 0,7 ha. Bien qu'il n'y ait pas eu de crue significative, l'érosion de la berge a repris dès l'hiver 2014, avec un recul de plusieurs mètres, mettant à jour de nouveaux blocs qui devraient être contournés par la rivière sans bloquer l'érosion (photos ci-dessous).

Ces travaux ont bénéficié du soutien financier dans le cadre du contrat nature Val d'Allier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du Conseil régional d'Auvergne, du Conseil général du Puyde-Dôme et de la commune de Charbonnier-les-Mines.

Cette action de restauration de la dynamique fluviale est une « première » sur l'Alagnon.





La berge juste après travaux en octobre 2013 et en avril 2014 avec la reprise de l'érosion (repère rouge)

### L'acquisition du Bois des Gorges du Lion (43) pour préserver sa naturalité

Le site est un boisement de pente orienté nord-ouest sur des basaltes alcalins. La végétation est composée principalement d'arbres jeunes formant un mélange de pinède, hêtraie et chênaie acidicline, ainsi que d'une petite zone de pelouse en phase de recolonisation naturelle après coupe. Il abrite des stations de 2 orchidées, la Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*), espèce protégée en région Auvergne, ainsi que la Céphalantère de Damas (*Cephalanthera damasonium*).

A noter la présence de quelques « pins de boulange » aux formes torturées, témoins d'une gestion sylvicole ayant eu pour objet la production de nombreux branchages pour alimenter les fours des boulangers ou des potiers.



Les principaux enjeux du site correspondent à la préservation des populations de Céphalanthères rouge et au maintien de la naturalité du boisement, permettant son évolution naturelle vers une hêtraie thermophile.



Le site fait l'objet d'une mesure compensatoire concernant le contournement routier de la commune du Puy-en-Velay par la RN 88. En effet, une petite partie du foncier abritant les Céphalanthères rouges a été achetée par la DREAL Auvergne afin de les préserver. De plus, une mesure expérimentale de transplantation des pieds impactés par le contournement a été réalisée sur la parcelle.

Afin d'envisager le versant de manière plus globale, le CEN Auvergne a souhaité mettre en œuvre la notice de gestion du site sur l'ensemble du boisement, au-delà des parcelles acquises par la Direction de l'environnement. Ainsi, un travail a été mené avec les propriétaires des parcelles voisines. Ce travail a permis d'identifier une parcelle à vendre qui devrait être acquise d'ici peu par le Conservatoire, grâce au soutien financier de la DREAL Auvergne. Cette parcelle, abritant déjà des Céphalanthères rouges, sera laissée en libre évolution pour permettre le fonctionnement naturel de la forêt.



Bois des gorges du Lion et Céphalanthère rouge

### Un projet de préservation des prairies du Massif central (15, 43, 63) :

Ce projet a débuté fin 2011, sur 3 massifs en Auvergne, dont l'Aubrac, en partenariat avec des agriculteurs volontaires, les acteurs locaux mais également avec les CEN limitrophes que sont le CEN Languedoc Roussillon, en lien avec le CEN Lozère, ainsi que le CEN Midi-Pyrénées.



L'objectif est de préserver des prairies riches d'un point du vue biodiversité tout en préservant une viabilité économique des exploitations et une qualité des produits. Les



expériences et connaissances seront mutualisées pour l'ensemble du massif de l'Aubrac au-delà des limites administratives. Ce projet prend fin en 2014 et fera l'objet d'une restitution à l'échelle du Massif central.

Pour en savoir plus: www.trame-ecologique-massif-central.com/milieux-ouverts-herbaces

### Zoom sur une récolte expérimentale de semences locales en Aubrac pour sursemis :

Les prairies de l'Aubrac, ponctuées de gros blocs de granit et entrecoupées de murets de pierres sèches, sont typiques des paysages traditionnels et d'une richesse floristique et faunistique exceptionnelle. La modernisation des exploitations entraine une homogénéisation des pratiques agricoles qui n'est pas toujours garante du maintien de cette biodiversité. Afin d'avoir un rendement et une qualité nutritionnelle optimale, de nombreuses prairies de fauche sont sursemées de mélanges prairiaux commercialisés d'origine génétique diverse entrainant une érosion génétique et l'implantation d'espèces pas toujours adaptées aux conditions locales. Le CEN Auvergne a donc travaillé avec un exploitant prêt à expérimenter un sursemis avec une récolte de semences sur une prairie locale diversifiée. La récolte s'est effectuée en août 2013 sur 0,7 ha et le sursemis a suivi en octobre. Différents mélanges ont été testés aux abords d'une prairie témoin : mélange naturel tamisé au 1/10, mélange naturel tamisé au 1/10 puis 1/6, mélange commercial « Volcaprès ». Des états initiaux de la flore, de l'entomofaune (papillons, criquets et sauterelles), de la terre (analyse C/N) et du potentiel fourrager ont été réalisés. Un suivi dans le temps sera effectué pour voir l'évolution des prairies sursemées avec les espèces locales.



Récolte à la moissonneuse batteuse sur prairie diversifiée de la Moulette puis pesée des semences

### Découverte de nouvelles espèces et de nouveaux habitats sur l'Aubrac



Ce projet a également permis d'améliorer les connaissances sur les milieux prairiaux et notamment de découvrir de nouvelles stations d'espèces voire de nouvelles espèces pour l'Aubrac côté cantalien. Tel l'Azuré de la Croisette qui a pu être observé grâce au suivi des papillons et à des pontes sur Gentiane jaune (1ère mention pour Aubrac).

De nombreuses prairies à Fritillaire pintade, signalées par le CBNMC, ont été visitées.



### Faire partager le patrimoine naturel des sites

### Par la sensibilisation des agriculteurs exploitant des sites CEN

En 2013, **70 sites** du réseau des CEN, pour une surface cumulée de **540 ha**, ont pu être entretenus grâce au partenariat établi avec **80 exploitants agricoles**.



Un film a été réalisé en 2013 sur le projet interrégional et interdépartemental de restauration de tourbières des Hautes Chaumes à destination des agriculteurs et des acteurs locaux.

Une plaquette a également été réalisée en complément au film.

Lien téléchargement : <a href="http://www.parc-livradois-forez.org/Contrat-tourbieres.html">http://www.parc-livradois-forez.org/Contrat-tourbieres.html</a>



### Par la sensibilisation de publics variés

Faire partager pour faire adhérer aux actions de préservation du patrimoine naturel, voilà un enjeu fort sur lequel le CEN Auvergne est investi par des interventions en salle ou sur le terrain par ses bénévoles ou ses salariés mais également par un jeu d'acteurs (adhésion au CREEA, relais avec des prestataires...).

Au total, un minimum **de 100 interventions** (animations Grand Public, formations techniques, animations scolaires, chantiers bénévoles et écoles ...) rassemblant près **de 2 000 participants** ont été conduites en 2013, soit une plus faible implication qu'en 2012 (150 interventions, 3200 participants). Il faut noter que de nombreuses animations du programme ont été annulées dans le premier semestre à cause du mauvais temps et que les animations scolaires ont été fortement réduites.

### Il faut noter en 2013:

- Des interventions (8) sur le thème de la Trame verte et bleue et de la nature en ville en lien avec le CAUE, la plate-forme 21, le Club de la presse, la DREAL et le CREEA à Volvic, Riom et Clermont-Ferrand.
- Une forte activité sur la thématique des vergers (15 interventions, près de 250 participants)
- Des interventions avec plusieurs lycées agricoles (Marmilhat, Rochefort Montagne, Neuvic, Saint-Flour) ou des écoles d'ingénieurs (ENGREF, Vet Agro Sup). Une convention de partenariat a par ailleurs été signée avec Vet Agro Sup.

A cela s'ajoute près **de 400 participants** sur les stands et de nombreux autres acteurs parfois sensibilisés dans des comités de pilotage et des réunions techniques (participants non comptabilisés).



### Le CEN au cœur des politiques publiques

### Travailler à l'échelle européenne : le développement du réseau Natura 2000



Le CEN Auvergne, partenaire aux côtés des services de l'Etat et des collectivités territoriales

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne intervient à plusieurs niveaux dans le cadre de la mise en place du réseau Natura 2000 :

- *Réalisation de document d'objectifs (DOCOB)* : il s'agit de déterminer, sur la base d'un diagnostic adapté, les actions de préservation et de gestion des habitats naturels et des espèces.
- Animation de DOCOB : validé, le DOCOB doit être mis en place et animé sur le territoire. Le maître d'ouvrage, Etat ou collectivité territoriale, s'appuie souvent sur un opérateur.
- *Contrats, chartes, mesures agro-environnementales*: les outils Natura 2000 visent à accompagner les propriétaires et gestionnaires (agriculteurs, forestiers...) volontaires pour atteindre les objectifs de conservation.

### Rédaction, animation ou co-animation, en 2013, de 18 DOCOB en Auvergne :

### Le val d'Allier :

- val d'Allier Alagnon (43 63)
- zone alluviale de la confluence Dore-Allier (63 et 03) A noter que le CEN Allier est animateur des sites en aval...

### Des gîtes à chauve-souris...

- gîtes du pays des Couzes (63)
- grotte de la Denise à Polignac (43)
- carrière de Solignac (43)
- complexe minier de la vallée de la Senouire (43)
- tunnels des gorges du Chavanon (63)
- gîtes de la Sioule (63)
- 4 gîtes du Cantal (15)

### Des zones humides importantes :

- marais salé de St-Beauzire (63)
- Aubrac partie Auvergne (15)
- marais du Cassan et de Prentegarde (15)

### Les coteaux secs :

- coteau et pré salé de Beaumont-Montlaison (43)
- vallées et coteaux thermophiles au Nord de Clermont-Ferrand (63)
- vallées et coteaux xérophiles des Couzes et Limagne (63)

Sur les 20 contrats (non productifs) dans lesquels s'est impliqué le CEN depuis leur création (portage ou appui), **13 contrats Natura 2000 étaient encore en cours en 2013** sous maitrise d'ouvrage du CEN dont celui sur le Puech de Salvageau (15) démarré cette année.



Contrat N2000 : 1 : Pose de clôture sur le Puy de Mur (Dallet, 63), 2 : Pose de grille pour la tranquillité des chauves-souris à Polignac (43), 3 : Pose d'une barrière pour limiter l'accès véhicule au Puech de Salvageau (St-Santin de Maurs, 15)

**94 chartes Natura 2000** (engagement de bonne gestion) ont pu être signées sur les sites animés par le CEN (soit 40 % des 236 chartes signées sur départements 15, 43, 63).

CEN Auvergne = 1<sup>er</sup> contributeur de l'Auvergne sur la contractualisation Natura 200 des chartes et contrats (non productifs)

Au niveau des **mesures agro-environnementales (MAET),** il n'y a pas eu de nouveaux engagements en 2013 dans l'attente de la nouvelle PAC.

### Participation à la déclinaison régionale de Plans nationaux d'actions

L'Etat a mis en place un outil dédié à des espèces rares en voie de disparition sur le territoire, il s'agit du Plan National d'Action (PNA). Cet outil à portée nationale peut être décliné à l'échelle régionale par la DREAL pour les territoires abritant les espèces identifiées.



Le CEN Auvergne s'est porté candidat à la déclinaison régionale de PNA dont le dernier concerne certains Maculinea (papillon azuré), ce travail réalisé conjointement avec la SHNAO a été finalisé en 2013.

Les documents réalisés sont consultables sur le site du CEN Auvergne : <a href="http://www.cen-auvergne.fr/-Plans-Regionaux-d-Action-PRA">http://www.cen-auvergne.fr/-Plans-Regionaux-d-Action-PRA</a> et de la DREAL Auvergne : <a href="http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/les-plans-nationaux-d-action-pna">http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/les-plans-nationaux-d-action-pna</a>

Par ailleurs, le CEN Auvergne assure l'animation de 4 déclinaisons régionales des Plans Nationaux d'Actions pour les espèces suivantes :



- •Chiroptères pour la période 2012-2014,
- •Sonneur à ventre jaune pour la période 2013-2017,
- •Odonates pour la période 2013-2016,
- •Maculinea pour la période 2013-2017.



Patrimoine autour des ouvrages ferroviaires en Auvergne

Le CEN Auvergne assure également la mise en œuvre d'actions inscrites dans la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères sur la période 2012-2014, en lien avec d'autres acteurs régionaux, l'animateur national et la DREAL Auvergne. Un volet concerne la prospection des ouvrages ferroviaires en Auvergne afin d'évaluer l'intérêt de ces constructions pour les gîtes estivaux et hivernaux des Chauves-souris et à termes la préservation des plus intéressants en lien avec les gestionnaires des lignes et ouvrages.

### Vers la création de 2 réserves naturelles régionales en lien avec le CEN Auvergne

Sur les 3 pré-dossiers de demande de classement en Réserve naturelle régionale déposés en 2012 par le CEN Auvergne auprès du Conseil régional, 2 ont fait l'objet d'investigations complémentaires en 2013 :

- Les Gorges de la Loire (43) : l'Etablissement Public Loire, porteur du projet, a lancé la concertation pour l'élaboration des orientations de gestion et du projet de réglementation, le partenariat avec le CEN Auvergne qui a parallèlement mené un important travail de concertation pour faire adhérer les propriétaires privés au projet de RNR.
- Le Puy de Marmant (Veyre-Monton, 63) : sur cette ancienne réserve naturelle volontaire, l'étude de classement en réserve naturelle régionale a été lancée par le Conseil régional et confiée au Conservatoire en lien avec la commune de Veyre-Monton.





Concernant le Méandre de Précaillé (Lamothe, 43), pour lequel le Conservatoire avait déposé une demande de classement en 2012 qui avait reçu l'accord des partenaires locaux et scientifiques, le Conseil régional d'Auvergne a finalement décidé de repousser le projet.

### Les Espaces naturels sensibles des départements

Allier

Cantal











Portées par les Conseils généraux selon des modalités différentes, les politiques des Espaces naturels sensibles permettent de mener des actions de préservation et de gestion sur des espaces naturels dans le cadre de partenariats souvent étroits avec les collectivités locales. Le CEN Auvergne intervient sur plusieurs sites :

### Allier

• Côtes Saint-Amant (Abrest) et coteaux d'Ebreuil : conduite de travaux de restauration et de gestion (débroussaillage, pose de clôtures), expertise vergers... en lien avec le CEN Allier

### **Cantal**

- Marais du Cassan et de Prentegarde (Lacapelle-Viescamp, Saint-Paul-des-Landes et Saint-Etienne-Cantalès): travail d'assistance technique auprès des élus du SIVU Auze Ouest-Cantal et évaluation du schéma directeur 2009-2013.
- **Bosquet d'Andelat :** Visite et analyse environnementale des bosquets de pins acquis par le Conseil général en partenariat avec la mission haie.
- Puy de la Tuile (Deux-Verges): participation à l'élaboration de la programmation 2014-2018 du schéma directeur.

### Haute-Loire

- Narse de la Sauvetat (Landos) : suivi des travaux
- Etang de Berbezit, Lac de Lorlanges : veille sur l'état du site (2), animation nature (1), chantier bénévole (1)
- Zones humides du Devès : Réponse à un appel d'offres non retenu
- Tourbière du Mézenc : mise en œuvre des plans de gestion

### Puy-de-Dôme

- Colline de Mirabel (Malauzat, Marsat, Ménétrol, Riom): validation du plan de gestion. Animation foncière. Débroussaillage. Cartographie des habitats. Chantier de nettoyage. Animations (5) et formation (CAUE, études et chantiers...), suivi du sentier par le groupe
- Val de Morge (Artonne, St Myon) : suivi du sentier par le groupe, suivi de travaux
- Vallée des Saints (Boudes) : veille, communication auprès de journalistes, animations (6), suivi du sentier par le groupe
- Puy de Mur (Dallet, Mezel, Vertaizon) : lancement de la réalisation d'un sentier
- **Butte et marais de St Pierre le Chastel** : validation du plan de gestion, convention de partenariat, travail préalable à la création de 2 mares, animation paysage / aquarelle
- Côtes de Clermont : réflexion sur une labellisation avec les services de la ville
- Vallée du Fossat (Job): 2013, dernière année de mise en œuvre du plan de gestion conjointement avec le PNR Livradois Forez. Le CEN Auvergne a coordonné la dernière étude sur le ruisseau du Fossat pour rechercher les écrevisses et réalisé le bilan des connaissances acquises sur les 3 années écoulées. Participation au bilan annuel confié au Parc.

## Intégrer la biodiversité dans les projets de territoires des collectivités locales, travailler en fayeur de la « nature ordinaire »...

L'équipe du CEN Auvergne accompagne les collectivités territoriales sur la réflexion et la mise en place de la « **trame verte et bleue** » et notamment la prise en compte de la **nature en ville**, qu'elle soit dite ordinaire ou remarquable.

Le CEN Auvergne a notamment initié ou participé en 2013 aux projets suivants :

### Partenariat avec la Ville de Clermont-Ferrand

En 2013, une des actions principales a été la rédaction, avec la LPO Auvergne, de deux notices de gestion différenciée sur les Parcs de Montjuzet (plus grand parc urbain de Clermont Ferrand) et du Creux de l'enfer (parc plus modeste et récent). Un des objectifs est d'accompagner le passage début 2013 au « Zéro phyto », notamment en élaborant un état « zéro » de la biodiversité et proposer des actions d'amélioration et de suivi de cette dernière. Ces sites revêtent également un intérêt particulier en tant que zone verte relais dans le cadre de la trame verte **urbaine et péri-urbaine.** 



### • Assistance à la restauration d'une zone humide péri-urbaine pour la Ville de Riom



.Une des actions de restitution d'un espace naturel au sein du parc urbain et sportif du Cerey à Riom a été, fin 2012, de creuser plusieurs mares.

Afin d'évaluer les travaux entrepris en terme de gain de biodiversité, plusieurs indicateurs de suivi seront renseignés annuellement de 2012 (état 0) à 2014. Le premier suivi 2013 permet d'évaluer les travaux effectués et de mesurer le gain en termes de biodiversité spécifique.

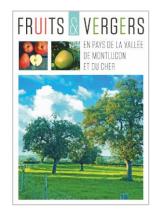
Malgré un printemps pluvieux et froid, et un pas de temps encore réduit, la diversité spécifique en libellules est bonne avec 13 espèces recensées dont une espèce remarquable. Cette première année correspond à une phase de colonisation par des espèces pionnières et devrait voir en 2014 l'installation de

ces espèces et l'implantation de nouvelles.

Les résultats du suivi seront donc à confronter aux suivis photographiques des mares afin de confirmer et de localiser les potentialités en termes de support de ponte, de gîtes larvaires, de terrain de chasse, d'accouplement et d'abri pour les libellules. Le critère «nombre d'espèces de libellules» semble être le plus pertinent pour évaluer le gain en termes de biodiversité des mares créées.



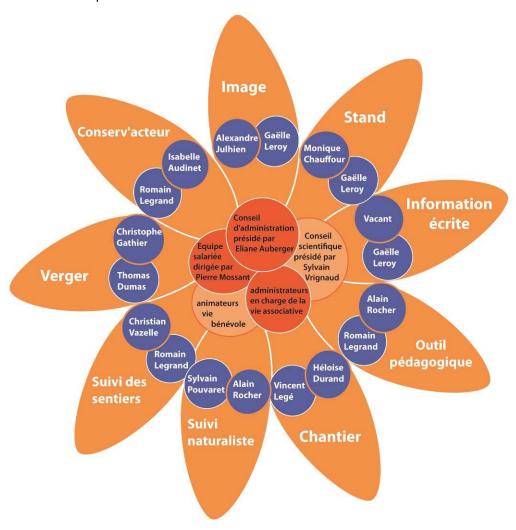
### Assistance pour la mise en place d'un verger conservatoire avec la communauté d'agglomération de Montluçon



Pour renforcer son action de conservation du patrimoine fruitier régional, le CEN Auvergne cherche, en complément de son verger conservatoire régional de Tours-sur-Meymont, à développer un réseau de vergers conservatoires au plus près des territoires. Ce réseau compte à ce jour 23 vergers soit plus de 1800 fruitiers dont certains sont inclus dans des sites sous maîtrise foncière CEN . 2013 est l'année de concrétisation du partenariat entre le CEN Auvergne, le Pays de la vallée de Montluçon et du Cher et la Communauté d'agglomération de Montluçon. Après 3 années de recherche et d'inventaire, 200 fruitiers hautes tiges de variétés patrimoniales ont été plantés sur 6 communes différentes. A cette occasion, un livret retraçant l'histoire fruitière de la région de Montluçon a également rédigé par le CEN Auvergne.

### Une dynamique associative en marche

Les 9 groupes thématiques proposent des actions bénévoles et fonctionnent tous grâce au tandem référent salarié/référent bénévole qui en assure la coordination, et à l'implication des jeunes volontaires « service civique ».



D'un point de vue pratique, le local « bénévoles » est un lieu de réunion des groupes bénévoles et d'accueil des nouveaux adhérents.

L'animateur de la vie associative basé à Riom reste joignable par courriel : (<u>cen-auvergne.vieassociative@espaces-naturels.fr</u>) et par téléphone (04 73 63 05 23).

Les animateurs vie associatives des 2 antennes sont joignables aux adresses suivantes :

- Vie associative Haute-Loire: cen-auvergne.vieassociative43@espaces-naturels.fr
- Vie associative Cantal: <a href="mailto:servicecivique15@espaces-naturels.fr">servicecivique15@espaces-naturels.fr</a>

### Des « jeunes » dynamiques en service civique

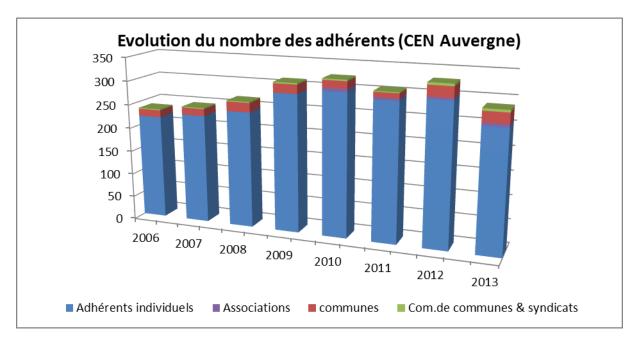
Trois missions de service civique ont été actives sur l'année 2013 :

- la mission d'animatrice de la vie associative a été prise en charge par Lucie Lafleur,
- La mission thématique « Verger, Suivi naturaliste et Chantier » par Héloïse Durand,
- La mission « vie associative Haute-Loire » par Céline Roubinet puis François Oriol.

Un grand merci à eux pour leur implication, leur bonne humeur et leur savoir-faire au bénéfice du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne et de sa vie bénévole !!!

### Les adhérents

Au 31 décembre 2013, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne comptait 288 adhérents répartis en 255 personnes physiques et 33 personnes morales (22 communes, 6 associations, 1 ESAT, 1 office du tourisme, 2 Communautés de communes, 1 syndicat intercommunal). Ce qui représente une baisse de 12.8% par rapport à 2012.



### Des temps d'échanges et de remerciements

En 2013, les temps-forts de la vie associative ont été organisés, comme suit :

### Journée des Adhérents, le 17 Mars 2013

La journée Adhérents est le premier temps-fort de la vie associative de l'année. Cette journée a pour but de fédérer tous les adhérents du CEN Auvergne en début d'année afin de leur présenter concrètement quelques activités bénévoles et salariées du CEN Auvergne. La matinée s'est déroulée en bords d'Allier à Chadieu, sur la commune d'Authezat et l'après-midi autour des sources salées de Sainte-Marguerite à St-Maurice-es-Allier et des Saladis aux Martres-de-Veyre. Cette journée a permis de recruter 11 nouveaux bénévoles dont 5 nouveaux adhérents.

### • Assemblée Générale et Week-end des amis du CEN Auvergne, les 8 et 9 juin 2013.

L'assemblée Générale de 2013 a eu lieu à Polignac (43) et a permis de regrouper sur deux jours 73 personnes : salariés, administrateurs de la vie bénévoles et adhérents.

### Barbecue estival, le vendredi 5 juillet 2013.

Ce temps-fort a réuni bénévoles, administrateurs et salariés autour d'une soirée barbecue conviviale au Moulin de la Croûte. En 2013, cette soirée a eu lieu après un conseil d'administration.

Au total, 58 personnes ont participé à la soirée ; chaque « statut » de l'association étant représenté

dans de bonne proportion (11 administrateurs, 12 bénévoles et 14 salariés).

### • Journée au verger, le 28 septembre 2013.

Comme tous les ans, fin septembre est l'occasion de réunir les bénévoles afin de les remercier de leur engagement pour l'année en cours. Ce temps-fort permet notamment de relancer la vie bénévole après la pause estivale. En 2013, les bénévoles ont été conviés au verger conservatoire de Tours-sur-Meymont afin de participer à la collecte des fruits. S'en est

suivi un repas offert par le CEN et un après-midi ludique autour de la découverte d'une ferme en permaculture : 36 personnes ont participé à la matinée, soit le double des participants de la journée de 2012, qui était couplée avec une « matinale du verger » ouverte à tous.

### Réunion d'appel à bénévolat, novembre 2013

La réunion d'appel à bénévolat annuelle a eu lieu sur le campus des **Cézeaux** pendant 4 jours, de 11 h 14 h.

### • AG extraordinaire, le 13 décembre 2013 (puis le 14 janvier 2014).

Cette assemblée avait pour objectif un toilettage des statuts de l'association avec trois points principaux qui ont été validés :

- Adhésion au CEN Auvergne: suppression du principe d'automaticité d'adhésion au Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier pour les adhérents résidant dans le département de l'Allier.
- <u>Composition de l'association</u>: suppression de la catégorie des membres associés correspondant à des structures publiques.
- Conditions de tenue et de vote aux assemblées générales et assemblées générales: modification des modalités de vote à bulletin secret pour l'élection du Conseil d'administration, quorum plus souple pour les assemblées générales extraordinaires.

### 9 groupes thématiques en action

➤ Le groupe Chantier fait partie des ateliers les plus demandés par les bénévoles. En 2013, 80 bénévoles se sont investis sur 12 chantiers, leur action s'est surtout concentrée sur les 6 chantiers d'automne et 5 autres chantiers ponctuels (Puy de Var à Clermont-fd, mare de Chalet à Massiac, prairies à Grandrif, Verger de Tours sur Meymont, Marais des Sagnaux à Champs).



Il faut noter le lancement national des chantiers d'Automne au Marais des Sagnaux (Champs, 63) en 2013.



Débroussaillage à Champs

Collecte de graines,

Nettoyage des sources de Barbecot



Nettoyage de la colline de Mirabel et du Puy de Var

▶Le groupe Suivi naturaliste, a invité ses adhérents/bénévoles naturalistes à mener plusieurs



campagnes d'inventaire, surtout sur les sites où le CEN Auvergne possède peu d'information sur la biodiversité présente. Le groupe a réalisé de nombreuses actions en 2013 : Suivi Temporel des Libellules (STELI) et inventaires sur 12 sites CEN; inventaires de la flore, des papillons et d'orthoptères sur certains sites et sur le site N2000 de Mirabel.

Le marathon naturaliste sur l'étang de Marchaud a permis, à lui seul, de répertorier 74 espèces animales, 192 espèces végétales et 21 habitats.

- ➤ Le groupe Suivi de sentier : 11 bénévoles se sont investis dans le groupe, coordonnés par Christian Vazelle. Sur les 15 sites à vérifier, environ 10 l'ont été en 2013. Ce qui est un bilan très positif pour ce nouveau groupe de bénévoles qui a vu le jour en 2012.
- ➤ Le groupe Information écrite a réuni des salariés et 9 bénévoles autour de la rédaction du Vulcain à raison d'une réunion par mois. L'implication du groupe dans la conception et la relecture de chaque numéro du journal d'information est réelle. Il reste encore du travail sur l'appropriation de la rubrique vie associative, de même pour l'espace associatif du site internet.
- ➤ Le groupe Outil pédagogique qui comptait 3 bénévoles en 2012 est passé à 10 bénévoles en 2013. Les dossiers réalisés sont destinés aux enseignants désireux de faire découvrir un ou des sites du CEN Auvergne à leurs élèves. Ils sont téléchargeables sur le site internet. En 2013, la plaquette de la source de la Poix a vu le jour, grâce à la participation active de 2 bénévoles.
- ➤ Le groupe Stand regroupe 17 bénévoles. Il a permis au CEN Auvergne d'être présent sur 18 manifestations grand public. Environ 1000 personnes ont été contactées. L'année 2013 a aussi été marquée par le grand succès du stand en bois flotté construit par deux bénévoles du CEN aidé de l'animatrice de la vie associative de l'époque, stand qui a reçu plusieurs fois des compliments pour la structure et attiré du monde.



- ➤ Le groupe Image a réalisé plusieurs photos illustrant notamment les fiches pomologiques en cours de création. Il a également permis d'enrichir la photothèque du CEN Auvergne en accompagnant-les groupes inventaires naturalistes, suivis de sentiers, chantiers et les temps forts de l'année 2013.
- ➤ Le groupe Verger poursuit ses activités de collecte de greffons et ses travaux de bibliographie. De plus, en 2013, Christophe GATHIER a animé « Les Matinales du verger » qui ont permis d'agrandir considérablement le groupe. Ces animations ont permis d'assurer l'entretien du verger de Tours-sur-Meymont. Grâce à cette activité, le petit groupe de 4 bénévoles en début d'année 2012 s'est peu à peu étoffé pour compter une dizaine de personnes actives en 2013 et plus d'une trentaine de sympathisants... et le groupe ne cesse de s'agrandir!

### **≻**Les Conserv'acteurs

Il s'agit d'un groupe thématique existant de longue date et inscrit dans les statuts de l'Association. En 2013, le CEN s'est surtout concentré sur la mise en place de nombreux nouveaux conserv'acteurs validés par le CA et sur la rédaction de leurs contrats avec l'appui du service civique.

Plusieurs conservateurs ont été proposés entre le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, soit fin 2013, 113 sites sont pourvus sur 167 (taux de 68 %, contre 54 % en 2012), une augmentation très significative qui pendant plusieurs années était autour de 50%. 53 conserv'acteurs sont aujourd'hui en place.

Trois sorties ont été organisées autour de plusieurs sites situés sur un même secteur au Sud de Clermont, et dans les Combrailles, à la Roche Blanche, autour de Manzat/Pulvérières et à Prondines /Gelles en lien avec les nouveaux conserv'acteurs en place. Une réunion a été organisée par ailleurs pour constituer un groupe au Sud de Clermont, mais sans grand succès.

2013 a été une année particulière avec la mise en place de 3 personnes morales comme conserv'acteur à savoir les lycées agricoles de Rochefort-Montagne et de Saint-Flour et Chauve-Souris Auvergne assurant ce rôle sur une dizaine de souterrains et de bâtiments.

Tout au long de l'année, des conserv'acteurs se sont aussi mobilisés afin d'accueillir adhérents, et bénévoles sur leur site. A noter :

- la réalisation de chantiers comme au Marais de Grandville, à Creux Bérau, à Mirabel, à la tourbière de Crespy Greloux, à Tours sur Meymont...
- la présentation de sites par son conserv'acteur à Sainte-Marguerite, à Creux Berau, à Lorlanges...

De nombreux conservateurs de site s'investissent aussi pour la réalisation d'inventaires scientifiques et de suivis naturalistes comme à Mirabel, aux landes de Barbecot, aux sources de Joze (suivi du travertin) ou encore dans les souterrains pour le suivi des chauves-souris en lien avec Chauve-souris Auvergne, le suivi de l'avifaune à la roselière de la Vernède et au Mont Bar...sans compter le dévouement de nos bénévoles pour la surveillance de nos sites au quotidien. Une relance en décembre par Isabelle Audinet a permis de recueillir une dizaine de bilans sur ces sites.

### Le Conseil d'administration

La gestion stratégique et financière du CEN Auvergne est assurée par le Conseil d'administration, composé de membres élus par les adhérents lors de l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration est composé de 3 collèges :

- un collège obligatoire de 15 personnes représentant les adhérents,
- un collège formé des membres associés (collège supprimé dans le cadre de l'AG extraordinaire de fin 2013),
- un collège complémentaire (président du CEN Allier, président du Conseil scientifique, président du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), un représentant de la FRANE).

### Composition du CA du CEN Auvergne 2012 - 2013

Présidente: Eliane AUBERGER,

Vice-présidents : Jean KOENIG †, Yves GEAY

Secrétaire : Isabelle AUDINET

Secrétaire adjoint : Sébastien DOUCET

Trésorier : Bruno DUBACQ

Trésorière adjointe : Christine MERLE

Administrateurs: Marie-Laure PERGET, Chantal de MONTARD Christophe GATHIER, Philippe FOLLEAS, Nicolas COTTIN, Alain ROCHER

Christiane LOUVETON

Représentant du Conseil scientifique :

Pascal CARRERE, Vice-Président

Représentant de la FRANE :

Le Président

Représentant du CSRPN :

Le Président

Les membres du Conseil d'administration présentent des profils différents et complémentaires (paysagiste, agronome à la retraite, instituteur, consultante en édition, agriculteur, etc.).

En 2013, le Conseil d'administration du Conservatoire s'est réuni 11 fois : 11 janvier, 8 février, 21 mars, 19 avril, 23 mai, 7 juin, 5 juillet, 5 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 13 décembre. Deux consultations électroniques ont également eu lieu (24 juin, 17 juillet).

Le CEN Auvergne a eu la tristesse de perdre en 2013 un de ses membres fondateurs, Jean KOENIG, décédé des suites d'une longue maladie. Jean avait été membre du Conseil d'administration et du Conseil scientifique du CEN depuis les débuts de l'association.



### Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique du Conservatoire possède un rôle statutaire majeur : il définit les priorités d'intervention (milieux naturels, espèces...), valide les interventions de préservation sur les sites, examine et adopte les plans de gestion. Il est commun aux 2 CEN Auvergne et Allier pour une meilleure synergie régionale.

En 2013, le Conseil scientifique a travaillé sur le cadrage méthodologique des suivis et évaluations.

Composition du Conseil scientifique du CEN Auvergne 2012 - 2013

Président : Sylvain VRIGNAUD

Vice-président : Pascal CARRERE

Représentant du CA: Yves GEAY

Membres: Eliane AUBERGER, Philippe BACHELARD, Jean-Pierre COUTURIE, Jean-Pierre DULPHY, Jean-Michel FAVROT, Boris FUMANAL, Jean-Jacques GUILLAUMIN, Stéphane HERBETTE, Christian HURTADO, Jean KOENIG, Mickaël LEBRAS, Charles LEMARCHAND, Thierry LEROY, Jean-Luc MARANDON, Bernard MATTHIEU, Francine MERCIER, Eric MOSNIER, Laurent SEYTRE, Olivier VILLEPOUX, Christophe DESPRES

En 2013, le Conseil scientifique s'est réuni quatre fois (16/02/13, 24/05/13, 21/09/13, 22/11/13).

Il a procédé aussi à deux consultations par courriel (15/07/14, 18/10/14).

Il a travaillé sur le projet de Plan d'Action Quinquennal, examiné 22 sites ou territoires d'actions et 19 plans de gestion.

### Evaluation du bénévolat

Comme évoqué précédemment la vie associative a été fortement renforcée en 2013 grâce à la présence des contrats civiques et de nouveaux bénévoles. Il est délicat d'évaluer le volume de travail réalisé par les bénévoles au CEN Auvergne mais il est à coup sûr considérable, **autour de 840 journées-hommes**, répartis comme suit :

Conseil scientifique	40 j/h	Conservateurs de sites	85 j/h
Groupes bénévoles	220 j/h	Service civique	430 j/h

Compte-tenu de son caractère « obligatoire », le Conseil d'administration n'est pas intégré dans cette évaluation mais représente environ 80 j/h.

### La vie de l'équipe professionnelle

Une équipe répartie sur 3 implantations :

- le siège social, dans le Puy-de-Dôme (Riom),
- 2 antennes : en Haute-Loire (Chavaniac-Lafayette) et dans le Cantal (Murat).

Selon les choix du Conseil d'administration, la priorité est donnée aujourd'hui au renforcement des antennes pour mieux les structurer et assurer une dynamique territoriale spécifique.

### Siège social:

### > Equipe de gestion des sites :

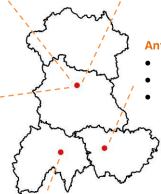
- Flavien BOURGES, agent d'espaces naturels (CDD),
- Hervé BALMISSE, technicien de gestion
- Renaud BARIAU, chef d'équipe
- Tidjani DIALLO, agent d'espaces naturels

### > Equipe scientifique et technique :

- Sylvain POUVARET, chargé d'études
- Vincent LEGE, chargé d'études
- Gaëlle LEROY, chargée de communication
- Samuel ESNOUF, chargé de mission
- Lucie LE CORGUILLE, chargée de mission
- Romain LEGRAND, chargé de mission
- Julien SAILLARD, responsable technique
- Stéphane CORDONNIER, responsable scientifique
- Sylvie MARTINANT, responsable territoriale
- Pauline RAMOS, chargée d'étude

### Equipe administrative et logistique :

- Lionel CELLIER, comptable
- Pascale LAPPARAT, agent d'entretien
- Angélique FRADET, secrétaire
- Françoise CHAMBAUDIE, assistante administrative
- Pierre MOSSANT. directeur



### **Antenne Haute-Loire:**

- Delphine BENARD, chargée de mission
- Aurélie SOISSONS, chargée d'études
- Céline ROUBINET, chargée études (CDD)

### **Antenne Cantal:**

- Marie-Claire REGNIER, chargée de mission
- Julien TOMMASINO, chargé d'études

A noter également, en 2013, la présence de **nombreux stagiaires** dans le cadre de leurs formations en environnement tout au long de l'année qui accompagnent les actions du CEN.

### Au 31 décembre 2013, l'équipe salariée du CEN Auvergne était composée de 24 personnes :

• Une volonté de pérennité : 22 CDI, 2 CDD

• Une composition un déséguilibrée : 10 femmes, 14 hommes

Quelques temps partiels: 22,6 ETP

### Les déléguées du personnel :

• Titulaire : Lucie LE CORGUILLE. Suppléante : Delphine BENARD

Photos du chantier commun aux 2 équipes CEN Allier et CEN Auvergne, en mars 2013



### Le réseau des CEN







### Le réseau des CEN et la fédération

- 21 CEN régionaux et 8 CEN départementaux
- Des CEN en émergence en régions Pays-de-la-Loire, Bretagne, Guyane...
- Des CEN agréés (article L414-11 du Code de l'environnement) : Picardie, Limousin... et un dossier en cours en Auvergne
- Une fédération nationale dont le CEN Auvergne est adhérent (la présidente du CEN Auvergne est également secrétaire adjointe de la FCEN).
- Une stratégie décennale de la FCEN à laquelle le CEN Auvergne a participé...

### Le congrès CEN - En Bourgogne

Le congrès 2013 des CEN a eu lieu à Beaunes, à l'invitation du CEN Bourgogne. Plus de 400 participants (dont une vingtaine de représentants du CEN Auvergne) ont été accueillis par nos collègues bourguignons







### Les échanges techniques

Participation du CEN Auvergne à la CTT Géomatique/SIG et TIC avec l'ATEN, à Montpellier, le 28 mai 2013. Participation également à la CTT Scientifique, à Amiens, les 11 & 12 février 2013.

### Le fonds de dotation des CEN

La première donation par une propriétaire privée au profit du Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels a eu lieu en avril 2013 dans le Puy-de-Dôme en Auvergne, sur la commune de Chapdes-Beaufort. Elle a concerné 2,6 ha de terrain de forêt et de landes intégrées dans les gorges de la Sioule et permet au CEN d'intervenir sur 10,6 ha de landes en complément d'une convention de gestion établie avec les habitants d'une section de la commune de Chapdes-Beaufort. Cette opération a été rendue possible grâce à la générosité de la donatrice et son engagement en faveur de la protection durable du patrimoine naturel.

Créé en juillet 2011, le Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels est habilité à recevoir dons et legs dans un cadre juridique et fiscal sécurisé et garanti. Les terrains données sont ensuite affectés au capital inaliénable du Fonds, et donc juridiquement préservés, et confiés en gestion au Conservatoire d'espaces naturels territorialement compétent.

### Rapport financier 2013

L'exercice comptable clos le 31 décembre 2013 fait apparaître un résultat comptable positif de +7 977€.

Total des produits d'exploitation : 1 366 227 €
 Total des charges d'exploitation : 1 352 021 €

Le total net du bilan est de 2 820 504 €

### Le Compte de résultat 2013

Les points essentiels à noter :

- L'activité se stabilise (+0,68%)
- Un résultat d'exploitation positif (+14 206 €)
- Une dégradation du résultat financier

### Stagnation des produits d'exploitation : 1 366 227 € soit +0,68%

Etudes et autres prestation : 83 960 €

Subventions affectées : 1 227 963 €

Les études et autres prestations augmentent grâce aux travaux des mesures compensatoires de Sansac-Marmiesse (15) et l'étude Zones Humides en contexte forestier sur le Livradois (63).

Les subventions liées aux projets diminuent avec la fin du programme Loire nature en 2013 qui entraine des reports d'actions en 2014. Cependant, on peut souligner la mise en place de nouveaux projets comme le contrat N2000 « Puech de Salvageau », la mise en œuvre du Plan de Gestion « Mézenc » et l'animation de la déclinaison régionale du PNA Chiroptères Auvergne, qui compense, en partie, la baisse d'activité de Loire Nature.

### **Baisse des charges d'exploitation** : 1 352 021 € soit -2,23%

Elle est la conséquence de la diminution de l'appel à des sous-traitants ce qui entraine, malgré tout, une hausse d'achat de matériaux affectés sur les projets et une augmentation des charges salariales avec la pérennisation du poste de chargé d'études à l'antenne Cantal, la création d'un CDD à l'antenne Haute-Loire et le renforcement de l'équipe de gestion.

Globalement les charges de structures restent stables.

### Le résultat financier se détériore : - 8 685 €

Il témoigne des difficultés de trésorerie rencontrées au cours de cet exercice avec l'augmentation des financements par les fonds européens dont les délais de paiements sont plus importants. En effet, la multitude des organismes de contrôle des fonds européens augmente les délais d'instruction par rapport aux autres financeurs.

### > Un résultat d'exercice positif : +7 977 €

Les procédures mises en place suite au résultat inquiétant de l'exercice 2012 ont permis de rééquilibrer la situation. Globalement, les projets ne sont plus déficitaires et la participation des salariés à des actions non financées a fortement diminué.

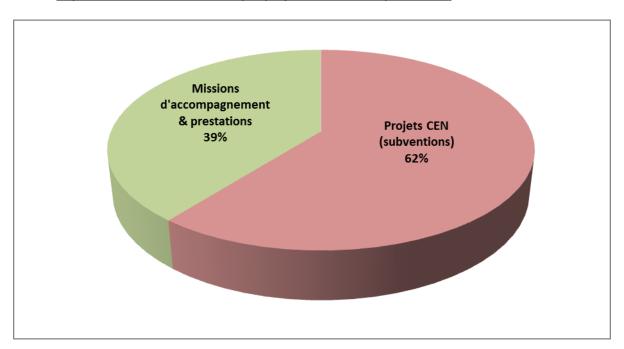
# CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'AUVERGNE Exercice Comptable Clos le 31/12/2013

### **COMPTE DE RESULTAT**

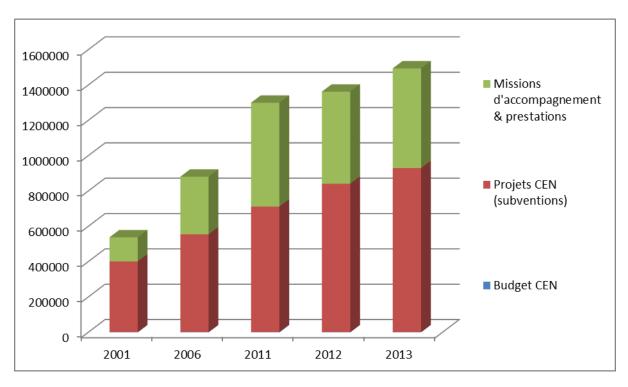
	201	3	201	2	Eco	art
produits	1 366 227	%	1 356 996	%	9 231	0,68%
Vente de marchandises	1 452	0,11%	1 324	0,10%	128	9,66%
Etudes et autres prestations	83 960	6,15%	57 676	4,25%	26 284	45,57%
Production immobilisée						
Subventions affectées	1 803 787	132,03%	1 248 231	91,98%	555 556	44,51%
Reprises et transferts de charge	44 125	3,23%	40 898	3,01%	3 227	7,89%
Cotisations	4 030	0,29%	4 460	0,33%	-430	-9,64%
Autres produits	4 698	0,34%	4 407	0,32%	291	6,60%
Report des ressources non utilisées		0,00%		0,00%	0	
Engagements à réaliser sur ressources	-575 824	-42,15%		0,00%	-575 824	
charges	1 352 021	%	1 382 914	%	-30 893	-2,23%
						,
Achat matières premières	3 286	0,24%	3 743	0,27%	-457	-12,22%
Charges externes et autres achats	406 481	30,06%	472 475	34,17%	-65 994	-13,97%
Impôts et taxes	63 539	4,70%	56 545	4,09%	6 994	12,37%
Salaires	607 838	44,96%	597 454	43,20%	10 384	1,74%
Charges sociales	248 383	18,37%	235 097	17,00%	13 286	5,65%
Amortissements et provisions	19 549	1,45%	15 166	1,10%	4 383	28,90%
Autres charges courantes	2 946	0,22%	2 434	0,18%	512	21,02%
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 206		-25 918		40 124	-154,81%
Produits financiers	1 898	13,36%	1 139	-4,39%	759	66,59%
Charges financières	10 582	74,49%	7 672	-29,60%	2 910	37,93%
Résultat financier	-8 685	7 1, 1370	-6 533	23,0070	-2 152	32,94%
Hosailaa III ahaa						02,3 170
RESULTAT COURANT	5 521		-32 451		37 972	-117,01%
Deschrite executions of	0.000	0.0721	24.004	0.0001	22.00-	
Produits exceptionnels	8 906	0,65%	31 001	2,28%	-22 095	
Charges exceptionnelles	6 451	0,48%	4 511	0,33%	1 940	
<u>Résultat exceptionnel</u>	2 456		26 490		-24 034	
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 977		-5 961		13 938	

### **GRAPHIQUES:**

• Répartition 2013 – Subvention par projet / Missions et prestations

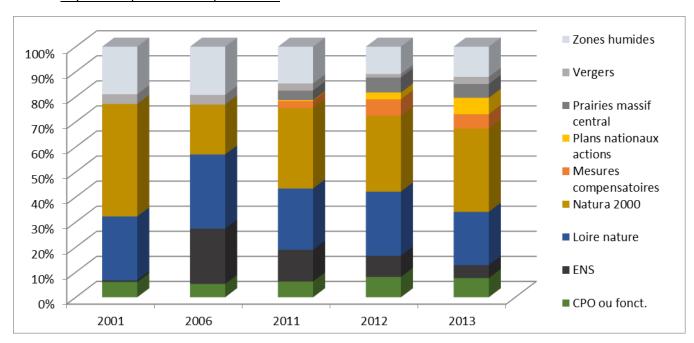


• Comparaison pluriannuelle – Répartition – Subvention par projet / Missions et prestations



Après une augmentation de la part des missions et prestation au fil des années, elle se stabilise autour de 40% au cours des 2 derniers exercices. L'acquisition des terrains en 2013 permet de maintenir la part des subventions à 60%.

### • Répartition pluriannuelle par activité

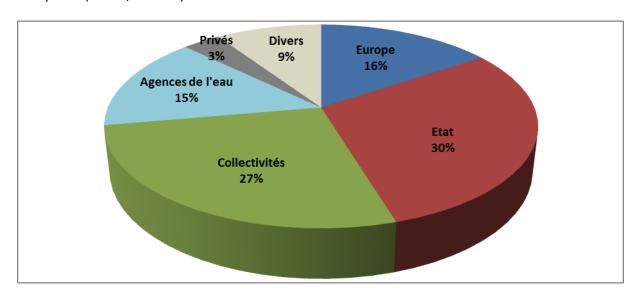


L'augmentation des projets Natura 2000 compense la baisse, due au report des certaines actions en 2014, et la fin du programme Loire Nature 2008/2013. Les Plans nationaux d'actions progressent fortement grâce au PNA Chiroptères, cette tendance devrait se poursuivre en 2014 avec l'animation et la mise en œuvre des déclinaisons régionales des PNA Odonates, Sonneurs, Maculinea, Moules perlières et Loutre. On peut remarquer que les subventions de fonctionnement ou CPO augmentent proportionnellement à l'accroissement de l'activité.

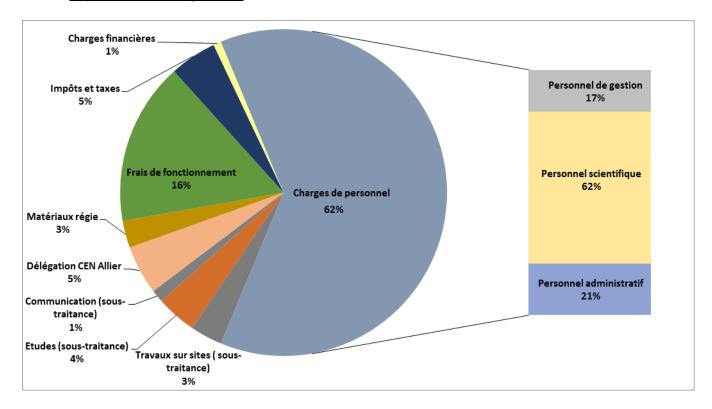
### • Répartition par financeurs de l'activité 2013

La part des financements des collectivités territoriales diminue, elle passe de 38% en 2012 à 27% en 2013, c'est la conséquence de l'augmentation de la part des acquisitions de terrain qui sont financées par les fonds européens (qui passe de 13% en 2012 à 16% en 2013) et des Agences de l'eau (de 10% à 15%). La part des financements de l'Etat reste autour de 30%.

De plus, les nouveaux projets comme le contrat N2000 « Puech de Salvageau », et l'animation et la mise en œuvre de la déclinaison régionale du PNA chiroptères sont financés, en partie, par des fonds européens (FEDER, FEADER).



### Répartition des charges 2013



Les salaires et charges sociales représentent 63% des dépenses : l'essentiel du travail réalisé par le CEN Auvergne est un travail d'études et d'animation et correspond donc à du temps de travail du personnel.

La sous-traitance et les matériaux de régie correspondent à 16% des charges, ces dépenses sont affectées directement aux projets.

Les frais de fonctionnement correspondent à 16% des dépenses.

### Le bilan 2013

Le total du bilan net 2013 est de 2 820 504 €, il progresse de 6,49% par rapport à 2012.

A noter à l'actif, l'acquisition de terrains pour 39 632 €, il s'agit de :

- Terrain à la Godivelle (63) pour 3 300 €, les frais d'acquisitions sont de 950 €,
- Terrain à Valcivières (63) pour 824,95 €, les frais d'acquisitions sont de 1 486,16 €, cette acquisition a été financée, en quasi-totalité, par l'affectation du solde de l'appel à souscription du Haut Forez d'un montant de 2 308,80 €,
- Terrain Lac long à Espalem (43) pour 4 507 €, les frais d'acquisition sont de 1 658,08 €,
- Terrain les Boires/la Varenne à Pont-du-Château (63) pour 31 000 €, les frais d'acquisitions sont de 3 247,92 €.

# CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'AUVERGNE

# BILAN

	ACTIF	2013	2012	Ecart	PASSIF	2013	2012	Ecart
000	ACTIF IMMOBILISE	888 099	873 836	14 263	CAPITAUX PROPRES	1 054 366	879 168	175 198
3	Immobilisations incorporelles	1 720	6 414	-4 694	Fond associatif	967 813	12 000	-955 813
	site internet + logiciels	1 720	6 414	-4 694	Report à nouveau	65 192	71 150	-5 958
3	Immobilisations corporelles	883 333	853 428	29 905	Résultat de l'exercice	7977	-5 958	13 934
	Terrains	858 897	819 265	39 632	Subventions d'investissement	13 384	801 977	-788 592
	Constructions	6 830	12 014	-5 184				
	Installations techniques, matériel et outilla	5 075	5 503	-428	FONDS DEDIES	575 824	0	575 824
	Autres immobilisations corporelles	12 531	16 646	-4 114	Fonds dédiés	575 824	0	575 824
	Immobilisations en-cours	0	0	0	(subventions non réalisés)			
Ē	Immobilisations financières	3 046	13 994	-10 948	DETTES	1 190 313	1 769 404	-579 090
***************************************	Participations et créances rattachées	1046	1 046	0	Emprunts	104 700	150 000	-45 300
000	Autres	2 000	12 948	10 948	Découvert, concours bancaires	208 701	109 818	98 883
	ACTIF CIRCULANT	1 932 405	1 774 736	157 670	Emprunts et dettes financières diverses	541	1 936	-1 395
১	Créances	1 874 894	1 680 269	194 625	Avances et acomptes reçus	47 348	31 837	15 511
***************************************	Avances et acopmtes versés	3 121	178	2 943	Dettes fourniss eurs cptes rattachés	117 570	231 940	-114 370
-	Clients et comptes rattachés	409 575	229 845	179 730	Dettes fiscales et sociales	136 516	143 538	-7 022
***************************************	Personnel	0	0	0	Autres dettes fiscales et sociales	0	0	0
100000	Autres Créances (produits engagées)	1 462 198	1 450 246	11 952	Dettes immobilières	0	0	0
ä	Divers	57 511	94 467	-36 956	Autres dettes	0	12 185	-12 185
	Valeurs mobilières de placement	4 248	4 248	0	Produits constatés d'avance	574 938	1 088 150	-513 212
	Disponibilités	48 845	83 830	-34 985	(dépenses non réalisées)			
	Charges constatées d'Avance	4 417	6 388	-1 971				
	TOTAL ACTIF	2 820 504	2 648 571	171 933		2 820 504	2 648 572	171 932
J								

L'augmentation des créances (+179 000€) montre les difficultés, au cours de cet exercice, de percevoir le versement de certains financeurs. Pour compenser ce manque de trésorerie, le conservatoire a fait appel à une utilisation de Loi Dailly supplémentaire (+100 000€) qui a permis de diminuer les dettes fournisseurs (- 115 000€). A noter, le début du remboursement des prêts de consolidation, réalisés en 2011 pour 150 000€, qui peuvent entrainer des difficultés de trésorerie supplémentaires.

Compte tenu du résultat de l'exercice, et sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale, l'affectation du résultat 2013 au report à nouveau conduira à une augmentation de celui-ci qui serait de 73 169 €.

### Validation des rapports du commissaire aux comptes

La présentation du rapport et du rapport spécial du commissaire aux comptes sera faite lors de l'assemblée générale avant proposition d'approbation des comptes et du rapport financier par l'Assemblée Générale.

### **Conclusion:**

Malgré un contexte économique défavorable avec la réduction des budgets publics, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a réussi à maintenir son activité voire à l'augmenter légèrement.

Suite au signal d'alarme reçu en 2012, le CEN Auvergne a réagi avec la mise en place de plusieurs procédures internes pour avoir une meilleure gestion de l'activité générale et pour réduire les projets déficitaires. La réaction du Conseil d'administration et de l'équipe salariée a été efficace à la vue du résultat d'exploitation qui est redevenu positif.

Cependant, le CEN Auvergne a peu de moyens d'action sur l'impact de l'augmentation du financement par les fonds européens, facteur de retards de paiements (entre 8 et 12 mois) et de difficultés à financer les frais de structures. La nouvelle programmation des fonds Européens, en 2015, apportera peut-être des améliorations à ces constats pénalisants. Ces fonds sont néanmoins importants pour démultiplier les capacités d'actions en complément des fonds « nationaux ».

L'aboutissement de la demande d'agrément du CEN Auvergne début 2014 devrait permettre de renforcer la collaboration avec le Conseil régional voire intensifier les relations avec les autres collectivités locales, même si le contexte de la réforme territoriale rend les perspectives incertaines.



### Ils soutiennent les actions du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

### Sans partenaires, pas d'actions... Merci à eux !

### **Partenaires publics**

- Europe (FEDER Plan Loire, FEDER massif central, FEDER Auvergne, FEADER...)
- Etat (Préfectures, DREAL Auvergne, DRAF, DDT...)
- Conseil régional d'Auvergne
- Conseil général de l'Allier
- Conseil général du Cantal
- Conseil général de Haute-Loire
- Conseil général du Puy-de-Dôme
- De nombreuses communes, communauté de communes dont Riom communauté...et syndicats. Un remerciement particulier à la ville de Riom et à la ville de Clermont-Ferrand
- Agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne
- Parcs naturels régionaux des Volcans d'Auvergne et du Livradois-Forez
- Conservatoire du Littoral et des rivages lacustres

### Partenaires privés

- Autoroutes du Sud de la France
  - RTE
  - Chamina voyages
  - Fondation de France
  - Fondation du Patrimoine
- Fondation Nature et découvertes
  - Michelin
  - Noé Conservation
    - SARL Yuruga
      - SNCF
  - Société des Eaux de Volvic
    - Vulcania
      - Autres

### **Associations**

- Envol vert
- Auvergne nouveau monde
- Les associations naturalistes et environnementales d'Auvergne
- Associations de préfiguration du PNR Aubrac et du PNR des sources et Gorges du Haut-Allier
- Collectif Régional d'Education à l'environnement Auvergne
- Fédération des conservatoires d'espaces naturels
- Fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques des 4 départements
- Comité pour l'environnement de l'Impluvium de Volvic
- FRANE et ses fédérations départementales
- SEPNMC
- Chauve-Souris Auvergne

### et le soutien de plusieurs centaines d'Auvergnats,

adhérents, donateurs, bénévoles qui apportent leurs temps, leur connaissance et leur argent pour la préservation des espaces naturels.

Par ailleurs, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne travaille et a noué des partenariats techniques avec de très nombreux organismes publics ou privés, naturalistes individuels, usagers de sites qui l'accompagnent dans ses actions.

### Notre mission de préservation des espaces naturels

Les actions du **Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne**, association à but non lucratif, couvrent l'ensemble des zones naturelles sur les quatre départements : tourbières et forêts de montagne, rives de l'Allier et de la Loire, marais de plaine, coteaux secs à orchidées, vergers, paysages d'Auvergne...

En tant que maître d'ouvrage ou pour le compte de partenaires institutionnels, le **CEN Auvergne** construit des projets et assure leur mise en œuvre avec son équipe salariée : études scientifiques, travaux, animation de projet, ingénierie administrative et financière.

Le Conseil scientifique du **CEN Auvergne**, composé de 23 experts régionaux, reste le garant du bien-fondé des orientations de gestion des milieux naturels retenues, de la qualité du travail de connaissance et d'analyse des enjeux.

De très nombreux partenaires publics et privés font confiance au **CEN Auvergne**. Ils rejoignent ainsi les centaines d'auvergnats engagés auprès de l'association pour préserver le patrimoine naturel de notre région.



### PASSEZ À L'ACTION BÉNÉVOLE!

Pour plus de détails, vous pouvez télécharger le livret "Actions bénévoles" sur le www.cen-auvergne.fr

Vous adressez directement au CEN Auvergne pour le recevoir chez vous : cen-auvergne.vieassociative@espaces-naturels.fr

Un local Vie bénévole est à votre disposition : Local bénévole CEN Auvergne Place de l'Oratoire 63200 RIOM Tél. 04 73 63 05 23 Retrouvez le CEN Auvergne sur www.cen-auvergne.fr et les réseaux sociaux





**Siège :** Moulin de la Croûte - rue Léon Versepuy 63200 RIOM Tél. : 04 73 63 18 27 - Fax : 04 73 64 04 73

cen-auvergne@espaces-naturels.fr

Antenne Haute-Loire: Le Bourg

43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE - Tél.: 04 71 74 62 21

Antenne Cantal: Maison des services du Pays de Murat - Télécentre 4 rue Faubourg Notre-Dame 15300 MURAT - Tél.: 04 71 20 28 86

### Chiffres clés

- 258 hectares pour
   2075 sites préservés par les CEN en Auvergne sur
   225 communes
- 42 territoires bénéficient d'une action d'animation territoriale en faveur de la biodiversité
- 24 salariés spécialistes en Sciences de l'Environnement
- **80 agriculteurs** engagés auprès du CEN Auvergne
- 2 000 participants pour 100 interventions : animations, chantiers bénévoles, formations
- 288 adhérents dont 22 communes et 2 communautés de communes
- 80 bénévoles réguliers, rejoignez-nous!

Le CEN Auvergne est agréé au titre de la protection de l'Environnement (Article L-141.1 du Code de l'Environnement).

Le CEN Auvergne est membre de :



www.enf-conservatoires.org

Dansledépartement de l'Allier, les actions du CEN Auvergne sont relayées par :



www.conservatoire-sites-allier.fr